

## CONSEIL COMMUNAL CENTRE

### COMPTE-RENDU RÉUNION RESTREINTE DU 5 JUILLET 2018

#### Journées du patrimoine

Madame Jacqueline CHADEBOST, adjointe déléguée à la Sauvegarde et la Valorisation du patrimoine bâti, non bâti et naturel, informe les conseillers communaux du contenu des Journées du Patrimoine qui doivent se dérouler le week-end des 15 et 16 septembre.

Cette année, le thème sera « Découverte du Château des Arts ». Il s'agit de la dernière acquisition de la Ville de Talence. Le Château des Arts qui appartenait à la belle-famille de François Mauriac fait partie désormais du patrimoine de la Ville.

Le parc sera ouvert au public à partir du 15 septembre mais la partie arrière doit rester fermée pour réflexion et réflexion sur son devenir. Il est aussi décidé de faire visiter le Château aux Talençais à cette occasion avant sa fermeture pour travaux. Seront accessibles le rez-de-chaussée et le premier étage. Le public pourra assister à une exposition retraçant la vie du Château et participer à deux conférences, notamment le dimanche où l'histoire des échoppes à Talence sera présentée.

Madame BEGE-SEURIN, conseillère municipale déléguée à la Recherche Historique ainsi que la Maison Malagar accompagnent la démarche.

L'ensemble des Talençais sont invités à venir prendre possession des lieux à cette occasion. Un atelier d'habitants va être créé ultérieurement pour réfléchir sur le futur aménagement du château. Bien entendu, le Conseil Communal sera associé à la démarche.

#### Plan vélo métropolitain

Monsieur Guillaume GARRIGUES, Conseiller Municipal en charge des Transports, Déplacements et Plan vélo métropolitain, souhaite présenter au Conseil Communal Centre un projet que Monsieur le Maire envisage de réaliser Place du Forum des Arts et de la Culture. Il s'agit, dans le cadre du Plan Vélo Métropolitain, de mettre en œuvre des aménagements spécifiques pour les cyclistes. Le projet consiste en la réalisation de 4 équipements :

- une station de gonflage de pneus (fait l'objet d'un projet dans le cadre du budget participatif 2018).
- une station de recharge rapide de vélos électriques
- une station de nettoyage
- une station de réparation

Ce sera un site dédié aux vélos regroupant ces 4 activités. Un emplacement a été identifié sur l'espace se trouvant à l'angle du Cours de la Libération et de l'Allée du 7ème Art, à côté du Parc Vcub. Il s'agit d'équipements « à l'air libre » accessibles à tous.

Les conseillers communaux trouvent cette idée excellente, elle permettrait d'étoffer les services proposés aux cyclistes dans le centre-ville. Ils suggèrent à la Ville de valoriser ce projet notamment sur le domaine Universitaire afin que ces responsables réalisent le même type d'équipement sur le campus.